

Ligne à Grande Vitesse: la guerre des clochers avant le choix du tracé

Si les choix du tracé de la future LGV n'en finissent pas de faire jaser, les difficultés ne manquent pas par ailleurs. Ambiance...

Avis de tempête sur le Pays Tolosan. Si le TGV ne passe pas encore dans le nord toulousain, le projet de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) qui doit relier Toulouse à Paris en trois heures a déjà provoqué un appel d'air qui attise le feu dans les chaumières allant de Campsas (82) à Saint-Jory (31). En cause: le choix du fuseau sur lequel buttent les autorités depuis la fin 2009 et qui nourrit aujourd'hui l'incendie.

Depuis des mois, de comités de pilotage en réunions publiques et de concertations en décisions ministérielles, le débat n'a cessé de rebondir. Le 31 mai dernier, le Comité de Pilotage choisit le fuseau de RFF (Réseau Ferré de France) avec un passage de la LGV à l'ouest de Castelnaud d'Es-

trétefonds et un raccordement à la voie existante au nord de Saint-Jory. Mais quatre mois plus tard, Jean-Louis Borloo, alors ministre des Transports, remet le fuseau de l'Union de Sauvagegarde des Villages (USV) sur les rails, fuseau qui prévoit le passage de la LGV à l'est de Castelnaud avec un raccordement à la ligne existante au sud de Saint-Jory après avoir longé l'Autoroute 62. RFF revoit alors sa copie et propose une nouvelle concertation et des études complémentaires mettant en compétition les deux fuseaux. « La consultation doit contribuer à définir progressivement le meilleur tracé possible, à préciser les mesures d'insertion, à évaluer les enjeux fonciers et patrimoniaux, et à anticiper les conditions de réalisation des travaux », annonce RFF en décembre, alors même que les premières réunions publiques ont déjà fait monter la température.

Une consultation qui s'embourbe

Aujourd'hui le champ de la démocratie voulu par RFF s'est transformé en bourbier. Les partisans du fuseau A62, celui repêché en septembre, font la grimace et remettent en cause l'impartialité de la consultation menée depuis octobre. « Les deux fuseaux n'ont pas été traités de la même façon, s'insurge Thierry Fourcassier, porte-parole de l'USV. Le 6 décembre, le préfet a, par exemple, pris un arrêté qui contrôle l'utilisation des sols dans le fuseau d'étude. C'est très bien sauf que cet arrêté ne porte que



Le 4 avril 2010, les associations étaient déjà mobilisées contre les tracés de la LGV.

sur le fuseau RFF. Autre remarque: le bulletin proposé aux habitants lors de la consultation ne mentionnait jamais l'existence de notre fuseau alternatif ce qui prouve l'inégalité de traitement. Enfin, à partir d'à peine 300 bulletins relevés, RFF a retiré des statistiques en faveur de la LGV, chose qui nous semble présomptueuse vue la participation ».

« Un choix partisan de Jean-Louis Borloo »

Reste que si les totems proposés dans les mairies des six départements concernés par la LGV n'ont pas été gavés de bulletins, les voix discordantes continuent de se faire entendre. Et l'impatience laisse maintenant la place

à l'exaspération devant le retard pris. Il y a d'abord l'association « TGV Raisonné » qui poursuit sa contestation tous azimuts du fuseau A62 et qui n'admet pas la façon dont M. Borloo a rebattu les cartes sans concertation. « C'est un choix partisan du ministre qui nous fait nous demander à quoi a servi l'année de consultation avant le comité de pilotage du 31 mai 2010, tonne Céline Ferreira-Ducasse, la présidente de l'association. On aimerait maintenant savoir où l'on va. Ce projet doit être traité avec du respect pour les gens qui vont souffrir. Or, aujourd'hui le débat crée une guerre de villages ». Cette guerre de clochers a obligé

les élus à sortir du bois. Souvent en faveur du fuseau RFF. C'est le cas de Philippe Petit, maire de Saint-Sauveur, pour qui le tracé A62 n'impacte pas forcément sa commune mais pose question en terme de développement économique sur l'intercommunalité. Position identique pour Louis Vidal, maire de Castelnaud d'Estrétefonds, qui a choisi le fuseau RFF, « celui le moins impactant pour ma commune alors que le fuseau alternatif de l'USV pose des problèmes par rapport aux projets de groupe scolaire et de maison de retraite que nous avons ».

À l'échelle du Pays Tolosan, c'est Didier Cujives, son président, qui a haussé le ton. « RFF nous a proposé des choses acceptables. Le

tracé a été validé par toutes les collectivités. Je me suis battu pour que tout le monde puisse présenter son projet, je ne sais combien de rendez-vous j'ai eu avec les associations. Mais à un moment donné, il faut décider. Que l'USV se mobilise parce que des maisons vont être impactées, c'est normal. Je n'écarte d'ailleurs pas la souffrance des gens mais l'USV se trompe de combat. Ils devraient plutôt se battre sur le principe des indemnisations en mettant en place des dispositifs de protections ».

Une population dans le flou

Car derrière les algarades viriles entre associations et les déclarations d'élus sur leurs gardes, avance masquée toute une frange de la population qui baigne dans le flou. Jean Nougroulis, de Lespinasse, fait partie de ces propriétaires qui pourraient être impactés par le fuseau A62, sans véritablement savoir ce qu'il en sera au final. « Ma maison se situe à la jonction des communes de Bruguères, Saint-Jory et Lespinasse, dans la zone de raccordement, un endroit où il y a beaucoup d'habitation, donc très sensible au bruit ». Jean a déjà connu les travaux de l'autoroute et devoir subir ceux de la LGV ne l'enchanterait guère. Si le calendrier est tenu, il connaîtra le tracé à approfondir en mai prochain, puis le tracé définitif en octobre après un nouveau comité de pilotage. D'ici là, le vent va encore souffler fort à la lisière de Toulouse.

LA MOBILISATION

Alors que la deuxième phase de consultation vient de se terminer, les collectifs qui se battent pour chacun des fuseaux continuent de se mobiliser. Ainsi, le 27 janvier à 20 h 30, à la salle du Foyer Rural de Saint-Jory, le collectif de « L'Union pour la Sauvagegarde des Villages » organise une réunion publique en présence de François Simon, conseiller régional à Europe Écologie. Le 5 février, à 10h devant la mairie de Lespinasse, ce sera au tour de l'association « TGV Raisonné » d'organiser un rassemblement de protestation contre le fuseau de l'A 62.